

[Traduction]

Reçue au Bureau du DPB

Le 13 septembre 2010

Le 3 septembre 2010

Monsieur Kevin Page
Directeur parlementaire du budget
Bibliothèque du Parlement
Ottawa (Ontario)
K1A 0A9

Monsieur,

Je remercie votre Bureau d'avoir pris le temps de rencontrer des fonctionnaires d'Infrastructure Canada au sujet du rapport sur la mise en œuvre du Fonds de stimulation de l'infrastructure (FSI) publié le 9 août 2010. La réunion a été très fructueuse dans la mesure où elle a permis à nos fonctionnaires de mieux comprendre la méthodologie et les hypothèses du rapport et de discuter de certaines de ses conclusions.

Je crois comprendre qu'il a été question de beaucoup de choses à la réunion, entre autres, de préoccupations concernant certaines des données et des hypothèses du rapport. Je profite de l'occasion pour tirer au clair ces questions et souligner notre engagement à collaborer avec votre Bureau dans l'éventualité d'autres rapports sur le Fonds. En particulier, nos fonctionnaires ont convenu qu'il serait utile de trouver moyen de vérifier les informations et les hypothèses à l'étape de la rédaction comme cela s'est fait par le passé afin d'offrir un portrait aussi complet et exact que possible.

1. Données de dépenses

Les données de dépenses cumulatives de la page 2 du rapport ne correspondent pas aux dépenses fédérales réelles de 2009-2010 au titre du FSI. Selon le rapport, ces dépenses auraient été de 215 millions de dollars alors qu'elles ont été d'environ 500 millions de dollars, soit plus du double. Le rapport ne semble pas tenir compte des frais ou des paiements accumulés en fin d'exercice, lesquels représentent une somme considérable d'activités et de dépenses engagées pendant l'exercice. Il ne comptabilise pas non plus les fonds transférés à d'autres ministères fédéraux dans le cadre de projets de relance.

...2

2. Rapports et qualité des données

Le rapport fait état d'incohérences dans les données du fait surtout qu'il n'y a pas de rapports sur 25 % des projets. Nous croyons que la base de données est saine et que, comparé aux programmes d'infrastructure du passé, les données du FSI sont d'un détail et d'une fréquence sans précédent.

La plupart des projets sans rapport se rangent dans deux catégories qui ne compromettent pas la qualité des données du FSI comme l'affirme le rapport :

1. *Projets financés dans le cadre du Programme de renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées au Québec (PRECO).* Il s'agit d'environ 600 projets. Comme le gouvernement fédéral ne paiera qu'à l'achèvement des travaux, la demande et le rapport ne sont pas requis d'ici là. J'ajoute que le délai d'achèvement de ces projets fixé par le Québec est le 31 décembre 2010, soit trois mois avant le délai d'expiration du plan de relance fédéral.
2. *Projets qui n'avaient pas été lancés.* Les proposant ne sont pas tenus de présenter des rapports d'étape sur les projets dont la date de lancement n'était pas fixée. Comme le note le rapport, un nombre considérable de projets sont censés démarrer en 2010-2011. Il n'était pas nécessaire en mars 2009 de rendre compte de projets qui ne devaient démarrer qu'en 2010-2011. La qualité de la base de données ne s'en trouve nullement affectée.

3. Méthodologie et hypothèses

Votre analyse de scénarios – notamment le pire et l'intermédiaire – ne cadre pas avec notre compréhension des projets ni avec les contrôles que nous exerçons en partenariat avec les provinces et les territoires. Bien que leurs rapports fassent état de retards dans la mise en chantier des projets par rapport aux dates indiquées dans les demandes, nous ne croyons pas convenable d'appliquer un facteur de retard moyen de 30 %+ à tous les projets qui n'avaient pas encore démarré. Par exemple, vous postulez un retard de mise en chantier pour les projets sans rapport, dont beaucoup ne devaient démarrer que pendant la saison de construction de 2010 et pour lesquels rien ne permet de postuler un retard de 30 %. En outre, il peut être trompeur d'appliquer un facteur de retard à tous les projets du PRECO du fait que, on l'a vu, ce programme prend fin trois mois avant le délai du 31 mars 2011.

Par ailleurs, nous nous interrogeons sur les hypothèses du pire scénario, qui ne tiennent compte ni des dates d'achèvement des travaux déclarées par les municipalités et les provinces ni des estimations révisées de la durée des projets. Nous voyons mal pourquoi on ne tiendrait pas

compte des mesures que beaucoup de proposants prennent pour réduire la durée des projets lorsqu'il s'agit de les achever avant la fin du programme.

Comme le note aussi votre rapport, les dépenses d'infrastructure décrivent habituellement une courbe en s par opposition au modèle linéaire du rapport. Je sais combien est complexe l'analyse de la courbe en s, mais le modèle linéaire me semble surestimer le montant des dépenses reportées vers la fin du programme en mars 2011.

Enfin, une bonne part de votre analyse se fonde sur le « pourcentage des projets achevés » de notre base de données. Comme nous l'avons expliqué, cette variable figure dans la base de données comme moyen administratif de vérifier séparément si les montants demandés correspondent en gros aux estimations des divers proposants quant à l'état d'avancement des projets. Nous avons souligné à maintes reprises que cette variable était un contrôle administratif interne et qu'elle n'est pas censée servir à estimer de façon uniforme les travaux achevés d'un bout à l'autre du pays.

Je remercie à nouveau vos fonctionnaires d'avoir bien voulu discuter du rapport avec nous. Je crois comprendre que vous comptez faire rapport de votre dernier sondage en septembre ou en octobre et que vous mettrez peut-être à jour vos rapports sur la foi des demandes et des rapports d'étape récents de nos proposants. Pour confirmer l'engagement pris par mon personnel, Infrastructure Canada est disposé à examiner et à commenter vos projets de rapport. Je me réjouis des bonnes relations qui existent entre nos deux organisations et vous assure de notre engagement à continuer de collaborer avec votre Bureau.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Sous-ministre
Transports, Infrastructure et Collectivités

[Signature]

Yaprak Baltacioglu